

fabrication de pièces constituant au pays même et de nous assurer que ces véhicules contiendront le plus possible de pièces d'origine canadienne. Il importe également de conclure certains accords en vue d'outiller diverses usines canadiennes et de donner à l'industrie du pays l'occasion de se familiariser avec ce genre de véhicule. Depuis ma déclaration, la société Ford du Canada a entrepris d'étudier si elle pourrait fabriquer la jeep d'un quart de tonne dite 4 x 4, à traction sur quatre roues. On s'attend à terminer sous peu ces études techniques.

On a établi la division des machines-outils pour s'assurer un approvisionnement suffisant de ces machines et de l'équipement connexe à l'égard de toutes et de chacune des entreprises de production, notamment pour la fabrication d'avions, d'appareils de radar, de canons, de munitions et de navires. Cette division a mis en œuvre un programme de trois ans comportant l'affectation de 40 millions de dollars à l'achat de machines-outils. De cette somme, on estime que la division dépensera 12 millions au Canada, 4 millions au Royaume-Uni et 24 millions aux États-Unis. En outre, on s'efforce de réorganiser sur une base plus méthodique l'industrie canadienne des machines-outils afin d'en accroître le rendement et l'efficacité par l'affectation de diverses usines à la production exclusive de machines de types et de dimensions déterminés. Nous évitons ainsi un doublement d'effort tout en réalisant des économies à l'égard du coût de fabrication.

La *Defence Corporation Limited*, compagnie de la Couronne rattachée à la division de la production, a charge des travaux d'aménagement requis par nos forces armées. A la fin de mai, elle administrait des contrats d'une valeur globale de 110 millions, dont une part de 44 millions a été assumée par la Corporation commerciale canadienne. Les besoins de la défense en matière de construction se sont accrus sensiblement au cours des derniers mois et le rythme actuel des adjudications de contrats dépasse 4 millions de dollars par semaine. On estime qu'à la fin de l'année financière en cours, la *Defence Construction Limited* administrera pour plus de 200 millions de contrats de construction. Un programme de cette ampleur crée une forte demande de matériaux dont il y a grave pénurie, notamment d'acier d'armature.

La dernière division du service de la production est celle des petites industries. En un mot, cette division a pour fonctions de recueillir et de distribuer les renseignements sur les contrats afin que les sous-traitants puissent communiquer rapidement avec les premiers adjudicataires au sujet de toutes commandes éventuelles. Deuxièmement, elle

doit renseigner les entrepreneurs au premier degré sur la capacité de rendement industriel disponible, selon les besoins. Troisièmement, elle doit représenter à Ottawa la petite industrie du pays afin d'étudier tous les problèmes que celle-ci aurait à surmonter dans ses rapports avec le ministère de la Production de défense. Afin d'assurer une liaison étroite avec la petite industrie, nous songeons à affecter des représentants de cette division aux bureaux de l'État à Toronto et à Montréal. La division aura dans son personnel à Ottawa des agents de liaison spéciaux des provinces Maritimes et des Prairies, et il sera entendu que ces agents passeront beaucoup de temps dans leurs territoires respectifs. Nous nous proposons aussi de travailler étroitement avec l'industrie en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve par l'intermédiaire des bureaux du ministère du Commerce à Vancouver et à Saint-Jean. Nous tenons à ce que chaque région du pays et à ce que la petite comme la grande industrie aient l'occasion de participer à notre programme de production de défense.

Une voix: La Saskatchewan aussi?

Le très hon. M. Howe: Franchement, nous n'achetons pas beaucoup de blé au Nouveau-Brunswick ni beaucoup de munitions en Saskatchewan.

Le service général des achats qui accomplit la majeure partie du travail de l'ancienne Corporation canadienne est un autre rouage important du ministère. Il est chargé d'acheter tous les approvisionnements de défense autres que ceux à l'égard desquels on a créé des divisions de production. Ces approvisionnements comprennent une grande variété de denrées, tels les articles de quincaillerie, les articles de caserne, le combustible, le matériel de photographie, les produits pharmaceutiques et pansements, les vivres, les produits du pétrole et autres. Le service adjuge aussi des contrats de réparation et d'entretien à l'égard des biens de la Défense nationale.

C'est dans le domaine des vêtements et des tissus que le service général des achats s'acquitte d'une de ses tâches les plus considérables. On s'attend d'affecter environ 150 millions de dollars à l'achat d'uniformes, couvertures, chaussures et autres articles dont les militaires auront besoin au cours de la présente année financière. Vu l'importance de la tâche, le Gouvernement a décidé, après avoir consulté l'industrie textile, de passer à l'adjudication ordonnée des contrats à l'égard de la moitié environ des tissus de laine dont il aura besoin. Afin de nous assurer suffisamment de laine pour l'exécution de commandes aussi considérables avant l'ouverture des ven-